

EDITO

Chers Membres,

Les vacances se terminent déjà et voici que l'équipe vous annonce le programme des activités de la rentrée. Nous organiserons une grande opération de sensibilisation des automobilistes et cyclistes à la surdité lors de la journée sans voiture qui se déroulera à Bruxelles le dimanche 19 septembre 2010. Cette opération est menée en collaboration avec notre pendant néerlandophone, le VLOK CI (Vlaamse Ouders van Kinderen met een Cochleaire Implant). Cela fait quelques années que l'APEDAF avait pour projet de créer des dossards spécifiques pour personnes malentendantes, c'est maintenant chose faite. Ceux-ci seront distribués par les deux associations de parents d'enfants déficients auditifs, l'une néerlandophone, l'autre francophone, ce qui est une grande première et nous permet de toucher un large public.

Merci à toute l'équipe d'avoir travaillé à la mise sur pieds d'un tel événement. Nous vous attendons; venez chercher votre brochure et votre dossard !

Les mini-conférences reprennent également. La prochaine aura lieu le 17 septembre sur le thème de l'accessibilité. D'autres activités auront lieu au cours de cet automne, je vous invite à les découvrir dans cette Parentière.

Nous vous avons également sollicités pendant cette période estivale afin de connaître votre avis sur différents projets : l'un concerne l'Opération Souris et plus particulièrement le projet de modifier le produit et surtout sa présentation, ce qui entraîne une modification de son prix ; nous avons également fait appel à vous afin de mieux connaître vos desideratas relatifs à l'organisation d'événements familiaux ou autres. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats de ces consultations. Quoi qu'il en soit, n'hésitez pas à nous transmettre votre avis, même tardivement, il nous intéresse !

En espérant vous rencontrer nombreux lors de nos activités, il me reste à vous souhaiter une excellente rentrée scolaire et une année fructueuse pour chacun d'entre vous !

Bonne lecture !

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

ACTUALITES DE L'APEDAF

Soirée rencontre-inauguration du Centre de documentation

Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente

Le Centre de documentation de l'APEDAF a fait peau neuve. Grâce au don généreux de l'United Fund for Belgium (UFB), l'association a pu acheter du nouveau mobilier, un écran plat, un lecteur de DVD.

Un coin détente et jeux pour les tout-petits a également été aménagé. Nous avons fait l'acquisition de livres ainsi que d'un nouveau logiciel qui permet d'affiner les recherches et nous sommes en train de mettre à jour toute notre base de données de livres, de revues et de DVD...



Nous voudrions fêter dignement cet événement avec vous, c'est pourquoi nous avons prévu une soirée d'inauguration !

Le programme est en cours d'élaboration mais nous avons déjà pensé à quelques surprises...

Bloquez d'ores et déjà la date dans vos agendas et venez célébrer cet événement avec nous le **vendredi 26 novembre, à partir de 20 heures.**

L'APEDAF aux journées familiales 2010 de l'UNAPEDA à Granville (France)

Henri-François BAVERLIN, représentant de l'APEDAF auprès de l'UNAPEDA

En 2010, l'APEDAF était représentée aux Journées Familiales de l'UNAPEDA. Les journées familiales ont pour but de permettre aux familles et aux représentants de différents départements et régions de France de réfléchir et d'échanger des informations et des idées, dans un cadre agréable et chaleureux.

Les buts de cette édition étaient de se rencontrer et nouer des relations en espérant les voir perdurer au-delà de ces journées, de favoriser l'échange entre les familles, d'informer ces dernières des changements législatifs et institutionnels (ce qui nous permet de comprendre d'autres cadres législatifs que le cadre belge et/ou francophone) et de se familiariser aux modes de communication que sont la langue des signes et le LPC.

L'APEDAF était ravi de pouvoir y participer afin de faire part de ses expériences mais aussi en retirant des idées et voir si celles-ci pourraient être adaptées au monde de la surdité en Belgique.

Pour l'APEDAF, les buts étaient d'entretenir des liens déjà solides et anciens avec l'UNAPEDA, d'échanger des idées avec des familles mais aussi avec des responsables associatifs français, de comprendre le cadre législatif français, de comparer les bons et les mauvais aspects par rapport au cadre belge francophone et de confirmer que nous ne sommes pas la seule association convaincue du bienfait des canaux de communication que sont la langue des signes mais aussi les différentes formes de codes phonétiques et aides à la lecture labiale.

Lors de ces Journées Familiales 2010, les thèmes traités étaient riches et variés.

Le Dr Leman, représentant de l'Education nationale française, a tout d'abord abordé le thème « Les nouvelles technologies guérissent-elle la surdité ? ».

Ensuite, une « présentation des recommandations de la Haute Autorité de Santé concernant l'accompagnement des enfants sourds de 0 à 6 ans » nous a été faite par Michel Pons. Le Dr Sandrine Marlin a poursuivi avec « Recherche sur la surdité : un point sur la génétique, dernières avancées et perspectives ».

Ces journées se sont terminées par plusieurs discussions telles que « Législation actuelle : qualités et lacunes » et « Les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) ? ».

Le discours de clôture a été prononcé par Michel Kerdiès, Président de l'UNAPEDA, qui nous a donné rendez-vous l'année prochaine.

Pour rappel, le site de l'UNAPEDA, très intéressant à visiter : www.unapeda.asso.fr.

Rapport complet de ces journées dans la rubrique « Nouveautés » de notre site Internet www.apedaf.be

« Journée sans voiture » - Dimanche 19 septembre 2010 de 9h à 19h

Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente



Lors de la Journée sans voiture, l'APEDAF sera présente dans le cadre de « MOBILISSIMO »^(*). Cet événement se tiendra autour de la Place Albertine et du Mont des Arts. Nous y tiendrons un stand en compagnie de VLOK-CI (Vlaamse Ouders van Kinderen met een Cochleaire Implant), l'association de parents d'enfants sourds en Flandre. Nous y organiserons un quiz sur la surdité et vous proposerons notre toute nouvelle brochure de sensibilisation à la présence de sourds et plus particulièrement d'enfants sourds dans la circulation.

Cette brochure est accompagnée d'un dossard de sécurité avec une impression du symbole de la surdité (cf. photo dans notre Parentière N°14 de juin). Ci-dessous, une première illustration de la brochure, réalisée par notre fidèle collaborateur Denis Nguyen.



Egalement au programme, sur le site de Bruxelles Champêtre, Place Royale : décor campagnard, marché d'alimentation durable, grand pique-nique, marché artisanal, aire de jeux, animations pour enfants... La journée sans voiture est une journée idéale pour découvrir notre ville, à un autre rythme et sous un autre angle. J'espère qu'elle sera également l'occasion de nous y rencontrer.

(*) Plutôt que Bruxelles Champêtre tel que nous vous l'annoncions dans notre numéro précédent, mais ces deux événements se recourent.

Opération de solidarité 2010... on compte sur vous !

En décembre 2010, l'APEDAF organisera, pour la deuxième année consécutive, son opération de solidarité (*). Elle consiste, rappelons-le, à proposer de jolis coffrets de pralines (notamment nos célèbres petites souris) comme cadeaux de fin d'année tant pour le personnel que pour les clients d'entreprises belges et étrangères. Votre aide et vos contacts (professionnels) nous sont à nouveau indispensables pour concrétiser ce beau projet et toucher ce public-cible !

Auriez-vous avoir l'amabilité de diffuser l'information le plus largement possible auprès de vos connaissances et, par exemple, au sein de la société pour laquelle vous travaillez ?

Cette démarche permettra de réduire le coût des aides pédagogiques qui soutiennent les enfants déficients auditifs en intégration dans l'enseignement ordinaire.

Un document plus détaillé de présentation de l'opération et du produit ainsi qu'un bon de commande peuvent vous être envoyés sur simple demande par courriel.

Nous vous demandons de nous faire part de vos possibilités concrètes de vente à l'adresse e-mail info@apedaf.be pour le 31 octobre au plus tard. Ce délai doit impérativement être respecté afin de disposer d'un temps suffisant pour passer commande auprès du chocolatier.

Un tout grand merci pour votre précieuse collaboration !

(* Cette initiative est totalement indépendante de l'Opération Souris proprement dite et ne doit nullement constituer une entrave au bon déroulement de notre action annuelle de solidarité de février.

Journée des familles à Tournai

Louis EVERAERT, coordinateur pédagogique région Tournai-Mouscron



Ambiance : le dimanche 4 juillet dernier, quelques parents, beaucoup d'enfants, et le personnel de l'antenne se sont retrouvés pour une journée des familles dans les locaux de l'APEDAF à Tournai. Pour cette clôture conviviale de l'année scolaire, tous

se sont réunis autour des animations et du barbecue et des tables dressées dans les salons. Occasion de retrouver des anciens, de présenter aux nouveaux, ces rencontres sont riches d'échanges de confidences et de partages d'expériences. La journée s'est terminée par le dessert, un gâteau au citron meringué mitonné par le mari d'une aide pédagogique.

Prochain Forum politique : lundi 22 novembre dans les locaux de l'APEDAF.

Il aura pour thème « le remboursement des prothèses auditives ». Vous êtes parents d'enfants sourds et vous aimeriez témoigner lors de ce Forum ou tout simplement recevoir des informations sur celui-ci ? Contactez-nous !

Spectacle équestre ! Un événement à ne pas manquer !

Samedi 2 (20h30) et dimanche 3 octobre (19 h) : Tempo d'école asbl et Mario Marini présenteront le spectacle équestre « Ailleurs » à la Ferme équestre de Louvain-la-Neuve

Infos et réservations : 0473/40 31 38 - affiche : www.apedaf.be

ECHO(S) DES REGIONS

Anecdote sourds entendants...

Louis EVERAERT, conseiller pédagogique Tournai-Mouscron

Pendant des années, j'ai longtemps côtoyé deux Sourds, plongés dans leur travail dans la pièce à côté de mon bureau. Une sorte de convention tacite s'était établie entre nous : qu'un visiteur se présente à la porte, et c'était moi, l'entendant qui descendais ouvrir. A m'en souvenir aujourd'hui, cette sonnette, ça, c'était quelque chose. Le profane appuyait sur le bouton de la porte du coin, des gyrophares à tous les étages se mettaient à clignoter rageusement, au son d'un klaxon bitonal à faire bondir le non averti. Puis, je descendais et ouvrais généralement la porte la plus proche, au bas de l'escalier, quitte à faire quelques pas sur le trottoir si c'était à la porte du coin qu'on avait sonné. Un lundi comme les autres, j'arrive. Ah ! Ah ! Le menuisier est enfin venu changer cette porte. Je sonne. Mon collègue sourd vient ouvrir, m'accueille étonné ! Ben oui, nouvelle porte, nouvelle clef ! Et quelle porte, une serrure, trois verrous, et puis, luxe pour les pressés et les distraits, un levier de fermeture automatique. Waooh ! Première chose : faire des doubles pour que les aides pédagogiques qui travaillent là puissent entrer. Petit tour vite fait chez Bridou, quelques doubles de clefs et le tour est joué. Mettons-nous au travail.

Deux heures passent quand soudain, les gyrophares et la sirène bitonale stressent toute la maison. Comme je suis là, mon collègue adopte le consensus tacite. Et machinalement, je descends accueillir. En bas, j'ouvre la fameuse nouvelle porte. Personne. A peine quelques pas sur le trottoir vers la porte du coin... que j'entends, tout à coup, sec et net, le claquement de la porte, autonome derrière moi, sous l'effet de son levier de sécurité. Ah, ben zut, alors ! Me voilà piégé comme un bleu à l'extérieur. Et sans les clefs que j'ai laissées sur le bureau. Rire de son sort, c'est déjà le supporter. Aussi me voilà parti dans un grand éclat de rire. Comme un renard qu'une poule aurait pris, me voilà sur le trottoir, incapable de rejoindre mon bureau. Je ris tellement de ma bêtise que la visiteuse, elle, s'interroge sur ma santé mentale et s'excuse en disant que non, elle est malentendante, elle ne savait pas. Peinant à reprendre mon sérieux, j'essaie d'expliquer qu'elle n'est pas en cause. Que simplement, on vient de sécuriser l'entrée, et que la toute nouvelle porte vient de se claquer dans mon dos, alors que toutes les clefs pour rentrer sont à l'intérieur.

Jusque là, rien que le comique de l'arroseur arrosé. Ressaisissons-nous. Je sonne. La particularité de la sonnerie d'Espace sourds, du moins alors, voulait que le gyrophare doublé du sonore klaxon bitonal durait sa bonne minute.

Mais là, pour le coup, pas d'effet. Ça sonne, ça dure, mais non, convaincu que je suis dans la maison, mon collègue sourd, ne s'émeut pas, sait bien que je vais descendre ouvrir, que lui, ne doit se préoccuper de rien. La dame ne comprend pas très bien. Je recommence. Pimpon, pimpon, dring, dring, dring. Mais rien ne détourne l'attention de Frédéric de son clavier et de son écran.

En désespoir de cause, je traverse la rue, m'avance de quelques pas sur le jeu de paume de la Place Verte, assez loin que pour apercevoir par la fenêtre, le profil de Frédéric devant son poste de travail à l'étage. Crier ? Inutile. Alors, je guette. Sitôt que je le vois vaguement tourner la tête, je gesticule, lève les bras, m'agite pour attirer son attention. La dame sur le coin sourcille. J'explique qu'en haut, l'employé est sourd et ne me voit pas.

La scène n'est pas bien longue, mais, ridicule sur la place, j'essaie autant que faire se peut d'attirer l'attention. J'ai beau sauter, tourner en rond en agitant les bras, reculer, revenir, non, rien, les vibrations solidiennes ne servent à rien.

Quand enfin, quelques minutes plus tard, Frédéric jette un regard par la fenêtre, sa tête sombre dans une totale incompréhension. Un énerguemène ? Mais non, Louis ! De toute évidence, qu'est-ce qu'il fait là ? De loin, j'explique que j'ai voulu ouvrir à un visiteur, mais que j'ai oublié les clefs neuves sur mon bureau. Est-ce que tu veux bien descendre pour m'ouvrir la porte ? Je le vois qui se lève, et sort de son bureau. Me délivrant enfin de l'extérieur, Frédéric m'ouvre en tapotant son index sur sa tempe. Pas encore, mais bon, comme dans Proust, la visiteuse, n'était même pas pour moi.

SAVIEZ-VOUS QUE...

!!! ERRATUM : Nous nous excusons pour l'omission, dans La Parentière du mois de juin, relative à l'information reprenant les différentes mutuelles remboursant le dépistage précoce. Cette information est issue du site www.depistagesurdite.be

L'attestation générale de handicap : nouveau modèle !

L'« attestation générale » est l'attestation que la direction générale aux personnes handicapées délivrait aux personnes susceptibles de pouvoir bénéficier des différents avantages sociaux et fiscaux.

Celle-ci a été remaniée et simplifiée car elle reprenait précédemment des critères de reconnaissance médicale que les médecins n'utilisaient plus. Ce nouveau modèle d'attestation est actif depuis le 1er juin 2010. Concrètement, cette attestation se base maintenant sur les critères réellement utilisés lors des expertises médicales. Ces critères sont en lien avec les allocations familiales majorées, l'exonération de la TVA sur les véhicules automobiles et les allocations de remplacement de revenus et d'intégration. Par ailleurs, n'apparaîtront que les derniers renseignements médicaux de la personne. Mais toute personne pourra, à tout moment, demander son dossier complet auprès du centre de contact.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Centre de contact : de 8h30 à 16h30 - Tél : 0800 987 99 - Fax : 02 509 81 85

E-mail : HandiF@minsoc.fed.be

Attestation électricité/gaz : changement de procédure !

Pour rappel, les personnes pouvant bénéficier du tarif social électricité/gaz sont les personnes qui reçoivent une allocation « handicapé », une allocation de remplacement de revenus, d'intégration ou d'aide aux personnes handicapées.

Auparavant, la personne reconnue handicapée par le Ministère recevait une attestation une fois par an et devait la renvoyer à son fournisseur d'énergie.

Aujourd'hui, la plupart des personnes handicapées bénéficient automatiquement de ce tarif social. En effet, un échange de données électroniques entre les institutions sociales et les fournisseurs d'énergie a été mis en place. Les personnes handicapées ne doivent donc plus intervenir personnellement auprès de leurs fournisseurs.

Cependant, pour d'autres personnes, l'échange de données électroniques est techniquement impossible. Celles-ci recevront donc l'attestation « papier » et devront remettre celle-ci à leur fournisseur d'énergie.

AMUSONS-NOUS !!!

Bouquet de photos

Fournitures pour le bouquet de photos :

- Des mini cadres photos sur baguettes
- Un petit pot de verre
- Des petits cailloux de couleur
- De la mousse de fleuriste

> Réalisation des mini cadres photos sur baguettes de bois

- Découper deux carrés de papier cartonné de 7 cm sur 7 cm.
- Les coller l'un à l'autre en coinçant la baguette au milieu.
- Les peindre et laisser sécher.
- Ensuite, coller la photo choisie dessus.

> Réalisation du bouquet de photos

- Découper un petit morceau de mousse de fleuriste et le placer au fond du pot en verre.
- Piquer les mini cadres photos sur baguettes dans la mousse.
- Placer des petits cailloux de couleur sur la mousse pour la cacher.



COMMUNICATION ENTENDANTS - SOURDS

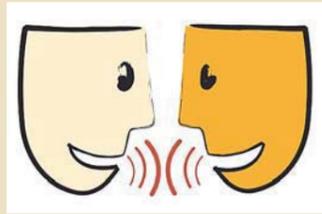
Michel JORIS, chargé de projets d'Éducation permanente

La mini-conférence consacrée à la communication entendants-sourds a rencontré un vif succès. Le soir du 18 juin, des parents, des sourds et des professionnels avaient répondu à l'appel. Le public était diversifié, nous avions déjà à moitié gagné notre pari. Nous comptons sur Ines Guerrero pour transformer l'essai, ce qu'elle fit haut la main. Je vous invite à lire, ci-dessous, le texte qu'elle nous a communiqué, retravaillé en fonction de ce qu'elle a ajouté le soir même.

Ines Guerrero travaille depuis 2005 au Service de Santé Mentale pour personnes sourdes et à Info Sourds de Bruxelles depuis 2007.

1) Qu'est-ce la communication ?

La communication touche tous les êtres vivants. Les animaux communiquent également et les modes de communications sont très diversifiés.



La communication ne se limite pas à l'échange de paroles ou de signes. Elle inclut aussi la proximité physique, le contact du regard, les expressions du visage et les mouvements du corps. Dès le départ, l'enfant va tout d'abord privilégier la communication visuelle et s'approprier le monde par la voie visuelle. Lorsque les parents entendants sont face à un enfant sourd, ils sont souvent démunis par rapport à leur communication et l'enfant va le ressentir. C'est la raison pour laquelle il est très important, dès le diagnostic de la surdité, de continuer à « communiquer »

visuellement avec son enfant et d'éviter toute rupture de communication.

Les problèmes de communication ne résident pas seulement dans la relation entendants-sourds. Il existe aussi des difficultés entre les personnes entendants. La prise de conscience d'un message est subjective et peut engendrer des conséquences dans la compréhension de la communication. Il est important de tenir compte de la diversité des interprétations face à un même contenu linguistique.

Souvent, les personnes confondent COMMUNIQUER et COMPRENDRE. Ce n'est pas parce que l'on parvient à communiquer qu'on se comprend. Par exemple, un professionnel entendant peut se dire qu'il a été à l'écoute du patient sourd. Mais par la suite, ce même professionnel a pris conscience de la surdité du patient et de sa difficulté à comprendre sa façon de s'exprimer. Ils ont donc pris le temps de se regarder, de se parler, de s'écrire. Il s'agit ici d'une communication et d'une compréhension. Bien souvent, les entendants pensent avoir établi une communication avec leur interlocuteur sourd mais si on approfondit la question on se rend compte que bien souvent il y a des difficultés de communication. Ces difficultés peuvent également exister entre deux protagonistes entendants ou deux protagonistes sourds.

Une langue n'existe pas seule, pourtant, bien souvent dans nos comportements ou nos attitudes, on fait comme si la langue et la parole étaient isolées de tout contexte. Or, la langue et la parole font partie d'un tout, font partie de la personne.

Lorsque la surdité est présente, la modalité d'échange inter-humain en est marquée de manière incontournable. Je ne peux cependant pas vous donner de solutions toutes faites, je pense que c'est à chacun d'entre nous, en échangeant nos ressources et nos expériences, de pouvoir trouver des solutions qui nous conviennent et qui peuvent être adaptées à la situation dans laquelle nous vivons.



2) La communication dans la famille quand un ou plusieurs membres sont sourds.

A. Situation de l'enfant sourd avec parents entendants

En Belgique, 95 % des enfants sourds naissent de parents entendants. Lorsqu'un enfant entendant naît dans une famille entendant, il va pouvoir acquérir la langue de sa famille très progressivement par un bain de langage constant. Ce qui n'est

pas le cas lorsque les parents entendants se trouvent face à un enfant sourd. Comment va-t-il communiquer ? Comment va-t-il acquérir la langue des signes ? A l'inverse de l'enfant entendant, le sourd apprend surtout sa langue à l'extérieur de la famille (A l'école des sourds, à la MDS, aux activités pour enfants sourds, ...). A l'origine, lorsqu'on dépiste la surdité chez un nouveau-né, les attitudes qui reviennent très souvent sont une recherche de « réparation » du nourrisson. Ceci car les parents sont blessés d'avoir un bébé « anormal ». Et donc, la plupart des parents vont se diriger vers des méthodes oralistes et des pratiques professionnelles qui visent la réhabilitation audiophonologique. Peut-être les parents réagissent-ils ainsi afin que leur enfant puisse au mieux s'intégrer dans la société, dans le monde des entendants ? Mais est-ce une bonne attitude à adopter, dès le départ, pour créer un lien communicationnel avec son enfant ? Est-ce que nous pouvons considérer que l'éducation oraliste et l'implantation systématique des enfants sourds sont une bonne voie afin que l'enfant s'intègre ? Je laisse la question ouverte !

Heureusement, actuellement il y a une plus grande ouverture à la langue des signes et à la culture sourde, de nombreux parents se mettent à la langue des signes pour mieux communiquer avec leur enfant. Cependant, même ceux qui l'apprennent vite et bien, sont rapidement dépassés par les compétences de leur enfant.

Dans la famille, il y a des interlocuteurs privilégiés : la maman est souvent meilleure en signes que le papa. Avec les membres de la famille, cela ne pose pas vraiment de problème, chacun s'adapte aux modalités et niveau de communication de l'autre. Pourtant, à l'extérieur ou en présence de plusieurs interlocuteurs entendants, la maman devient l'interprète de l'enfant dans toute une série de situations, ce qui n'est pas facile pour elle, qui doit à la fois jouer son rôle de maman, et être disponible pour les autres enfants, ni à moyen terme, pour l'enfant, qui tend à limiter les conversations, avec son père, par exemple. Par ailleurs, si la maman doit parler et signer en même temps, il s'agira de français signé, et non de langue des signes.

B. Le couple mixte sans enfant

La situation est rare et, d'après diverses recherches, ces couples sont peu stables. Ces ruptures ressemblent à des drames sociologiques, car ils évoquent la rupture ou l'incompatibilité des deux mondes sourd et entendant, un sentiment de rejet du monde sourd par le monde entendant. Le couple se fonde en partie sur la fonction d'interprète du conjoint entendant. Mais l'expérience peut être différente si le couple peut évoluer car la fonction d'interprète n'est pas sans risque, notamment celui de la lassitude chez l'entendant.

Un couple est toujours la rencontre de deux mondes, s'il y a un esprit d'ouverture à la différence, de la tolérance, les difficultés peuvent être surmontées. Et donc cela dépend de l'éducation des deux partenaires, comment ils ont été confrontés au monde extérieur. Pour la personne sourde, cela dépend de la façon dont il s'est intégré dans des groupes d'entendants.

Intuitivement, les participants croient que les couples femme sourde/homme entendant sont plus fréquents que les couples homme sourd/femme entendant. La femme, sourde ou non, est amenée à assumer sa fonction maternelle « normalement », elle gère et organise la vie familiale, même si elle a en plus une vie professionnelle. L'homme, dont la fonction traditionnelle est à l'extérieur, a peut-être plus de difficultés à vivre une vie professionnelle identique à celle qu'il aurait connue s'il avait été entendant, il se sent donc dévalorisé dans le couple.

C. Le couple sourd avec enfant entendant

Le couple va privilégier la communication visuelle et tactile. La communication entre une mère sourde et son bébé entendant passe très vite par le toucher. Elle émet ses signes sur le corps du bébé, et très vite, forme les configurations gestuelles dans les mains du bébé. Par la suite, cette communication très proximale disparaîtra, pour revenir dans les moments plus « câlins », à l'heure du coucher ou quand l'enfant est malade. L'enfant grandit dans la culture sourde, et la langue des signes est sa langue maternelle. S'il se croit sourd, lui aussi, ce sentiment ne persiste pas au-delà de l'âge de 6 ou 7 ans.



L'enfant entendant de parents sourds présente un risque de retard de langage, et on conseille parfois une aide logopédique. Ce retard est facilement comblé dès que l'enfant est scolarisé. Néanmoins, dès que sa connaissance de la langue le permet, il est amené à devenir la voix et les oreilles de ses parents, et à leur servir d'interprètes dans toute une série de situations : les prises de rendez-vous, des demandes d'informations, d'explications, etc.

Cela n'est néanmoins pas toujours vrai et la possibilité de recourir à des services d'interprètes a diminué cette tendance autrefois générale. Dans les cas où l'enfant joue le rôle d'interprète pour ses parents, il est important de se rappeler que l'enfant ne maîtrise pas la langue orale au même titre qu'un adulte et qu'il n'est peut-être pas en mesure d'assumer toutes ces fonctions de manière correcte. Exemple : une situation où il faudrait signer un bail ou souscrire à un prêt ou à une assurance.

Les parents sourds doivent pouvoir bénéficier d'interprètes. Il s'agit d'un droit mais la situation en Belgique est loin d'être idéale. Parfois, ces parents sont confrontés à des situations d'urgence, n'ont pas la possibilité de faire appel à un interprète et ont donc recours à leur enfant. Cependant, il est important que l'enfant reste un enfant à part entière et qu'il ne soit pas amené à assumer des tâches qui ne correspondent pas à son âge.

Certains d'entre eux deviennent des interprètes professionnels. Ils seront les meilleurs, ayant été confrontés à une langue des signes « pure » depuis leur plus jeune âge.

3) La communication sourd - entendant dans la vie quotidienne

Chez les entendants, la surdité déclenche souvent pour le moins, un malaise ou un choc. Elle peut aussi engendrer une fascination qui est partagée avec un sentiment d'angoisse et de sidération.

Une langue ne peut pas être considérée comme un objet d'étude et d'analyse, extraite de son contexte et de la personne qui l'utilise. Elle s'acquiert naturellement et croît en même temps que l'individu. Elle ne peut pas être considérée comme un objet que l'on greffe sur un corps. Pourtant la langue orale est apprise aux enfants sourds dans un enseignement formel, et semble de ce fait être « isolée » du sujet. L'enfant est soumis à des séances de logopédie en vue d'acquiescer la langue orale : s'agit-il d'une langue naturelle ? S'agit-il d'un processus naturel d'acquisition du langage ?

Il est intéressant de considérer la vie sociale comme un vaste théâtre où chacun joue des rôles. Nous jouons une série de rôles par jour. (Nous jouons le rôle de parents lorsque nous sommes avec nos enfants, le rôle de professionnel lorsqu'on est au travail, ...). Le fait de pouvoir jouer plusieurs rôles nous permet d'avoir une vision générale du fonctionnement social. Et l'usage de la langue et la qualité de la communication sont influencés par cette « scène ». Lorsque nous jouons ces rôles, nous avons le droit d'avoir ou non recours à la parole, à la langue utilisée (droit d'interrompre, d'exiger). En langue orale, le sourd ne peut plus jouer son rôle dès qu'il y a 3 acteurs (sauf s'il s'agit de la LS).

La personne entendant peut, en famille, bien communiquer avec le membre de la famille qui est sourd, elle peut aussi communiquer avec les membres entendants. Néanmoins dès qu'ils sont tous ensemble, la situation se complique. Soit elle fait l'interprète, soit elle participe à la conversation.

>> **Conséquences sur la personne sourde mais aussi pour les personnes entendants qui vivent avec.**
Ex : situation familiale : la personne entendant peut très bien communiquer avec la personne sourde (à 2), elle peut très bien communiquer avec les autres personnes entendants. Mais là où les problèmes commencent, c'est lorsqu'il est confronté à une situation où il y a à la fois des entendants et la personne sourde. Il faut alors choisir d'être interprète ou de participer à la conversation. (situation déchirante pour la personne entendant).

Les « figurants », ceux qui font partie de la « scène » même s'ils ne participent pas à la conversation, influencent aussi la communication.



Exemple : un sourd se trouve à un guichet de gare. L'employé peut faire des efforts et prendre le temps nécessaire pour bien communiquer avec le client sourd. Si la file s'allonge rapidement derrière le client sourd, l'employé devient stressé et moins patient, il a des devoirs également envers ses autres clients, et la communication perd en qualité.

Dans la famille, les parents ont beaucoup de patience avec leur enfant sourd pour comprendre et pour se faire comprendre, ils prennent le temps. Mais il y a des situations sociales où l'on n'a pas le temps. Les parents d'un enfant sourd, plus anxieux à propos de l'avenir de leur enfant, le pousseraient moins vers l'extérieur, auraient tendance à le « surprotéger ». L'adolescent sourd, se sentant étouffé, affirme sa liberté et son indépendance dès 18 ans. Pourtant, il y est moins préparé que l'enfant entendant qui a pu, peu à peu, se confronter aux réalités du monde extérieur. Contrairement à ce que les parents craignent, la personne sourde se débrouille bien à l'extérieur : aller acheter un pain, faire le plein d'essence, etc. ne lui posent généralement pas de problème. Ce sont aussi des situations où l'échange verbal n'est pas toujours présent. On peut toujours pointer du doigt ce que l'on souhaite. Mais parce que l'on a l'habitude de dire les choses verbalement, il faut mieux les dire verbalement.

Lorsque la personne sourde prend l'initiative de la conversation, parce qu'il demande un objet ou un service précis, il est en mesure de gérer la situation. Mais, si son interlocuteur se met à lui parler de la pluie et du beau temps parce qu'il n'a pas remarqué sa surdité, la situation se complique. Hors contexte, le sourd ignore le sujet de la conversation et comprend beaucoup plus difficilement son interlocuteur. Il est donc important de signaler sa surdité. Les malentendus représentent vite un risque de casser la relation.

>> En général, ces petites interactions se passent sans problèmes, ce sont des interactions centrées sur un objet précis. Il y a une volonté de communiquer de la part des sourds pour avoir l'objet précis (essence, menu, magasin, ...). Il y a une obligation de se faire comprendre. Ce sont des situations où la personne sourde a l'initiative, c'est à lui en premier de dire ce qu'il souhaite. Ceci est différent lorsque la personne sourde est prise de court, qu'on crie après elle, qu'on lui demande quelque chose.

Impressions : Cela reste assez difficile, surtout si on veut changer ses habitudes : aller dans une autre boulangerie, ou choisir un produit inhabituel, etc. Certains renoncent et vont se servir en grande surface.

Il existe deux cas extrêmes : prenons l'exemple d'un sourd oraliste ET d'un sourd signant (que certains appellent un « sourd muet »), qui se rendent chez un commerçant.

La personne sourde qui n'a pas accès à la langue orale va utiliser le pointage, il va également signifier qu'il est sourd et il va recourir davantage au mime. Le commerçant va très vite s'apercevoir qu'il s'agit d'une personne sourde et il va s'adapter en recourant également au mime, en désignant l'objet, etc.

A l'inverse, si la personne sourde parle bien, le commerçant ne se posera pas la question de la communication, il agira comme si c'est une personne entendante, sans contact regard avec la personne sourde. Mais à partir du moment où il y a des malentendus, les relations se dégraderont rapidement. Le commerçant va penser que la personne sourde ne fait pas l'effort d'entendre ce qu'il dit. Ceux qui se tirent le mieux d'affaire sont ceux qui se présentent tels qu'ils sont parce que les règles du jeu sont établies dès le départ. Pour les personnes sourdes oralistes, ces situations sont un véritable cauchemar. Ils ont peur. Dire qu'ils sont sourds ou qu'ils n'entendent pas est très difficile pour ces personnes.

Le fait d'insister, de répéter ce que l'on dit mettrait en péril la suite de l'interaction, ceci serait de l'ordre de l'impolitesse.

Il existe une différence de communication entre la personne sourde et la personne entendante. La personne sourde est beaucoup plus habile à percevoir que l'entendant n'a pas compris, même s'il dit avoir compris et inversement, il sait faire croire à l'entendant qu'il a compris. La personne sourde est particulièrement fine pour feindre la compréhension. Bien souvent, nous constatons alors des malentendus et des problèmes de communication qui peuvent engendrer des situations vraiment délicates. Prenons par exemple le cas d'un médecin qui annonce à son patient une maladie telle que le diabète. La personne sourde feint une compréhension et ensuite la maladie risque d'empirer. Ces malentendus peuvent engendrer des situations souvent très délicates surtout dans des domaines tels que la santé. J'insiste vraiment pour que les deux protagonistes veillent à s'assurer que la communication s'est vraiment établie.

La place du professionnel sourd

En lisant différents articles, je remarque qu'une importance est accordée à la connaissance de la Langue des Signes chez les soignants. Les professionnels entendants qui s'adressent à des enfants sourds dans des institutions ou dans des hôpitaux, services ORL et dans tous les lieux où les personnes sourdes sont accueillies devraient pouvoir acquérir la langue des signes mais il s'agit d'un processus très long. Pourtant, il s'agit d'un droit du patient de consulter dans sa propre langue. Je pense que les moyens à mettre en place devraient être plus importants pour permettre l'accès à ces soins pour les personnes sourdes. De nombreux ouvrages mettent l'accent sur l'engagement des professionnels sourds dans les différents établissements accueillant des enfants/personnes sourdes. C'est pourquoi, je décide d'approfondir ce chapitre afin de vous faire prendre conscience de l'importance de la communication pour un professionnel sourd et son entourage.

Les difficultés de communication avec les collègues entendants sur le lieu de travail sont également évoquées. Les temps de pause sont souvent des temps de solitude. Alors que les entendants discutent entre eux, le collègue sourd prend sa pause ailleurs ou vit son isolement. Rares sont les collègues qui signent à ces moments-là. Dans les réunions, les règles sont différentes, d'une institution à l'autre, d'une situation à l'autre : les collègues signent, on fait appel à un interprète extérieur/intérieur, on reporte ou non la réunion en l'absence d'interprètes.

Les sourds sont des personnes qui ont des aptitudes, des compétences. Elles doivent être intégrées dans les équipes professionnelles pour les sensibiliser à l'identité des sourds et aux difficultés que l'accueil d'une personne sourde peut présenter, tant pour les membres du service que pour le visiteur sourd. Sa culture sourde lui permet de pouvoir s'adapter à la culture des bénéficiaires, mais également être une ressource intéressante pour les professionnels entendants. Il faudrait donc accueillir des professionnels sourds au sein des services en reconnaissant leur qualification professionnelle.

D'autre part, l'apprentissage, la généralisation de la langue des signes et la formation d'interprètes permettraient de dépasser les difficultés de communication et offriraient une solution immédiate parce que la communication va plus loin que la simple expression de la parole. Il est nécessaire de mettre en réseau l'ensemble des professionnels aptes à accueillir des personnes sourdes et de développer la prévention en matière de santé. Et ce avec le soutien des professionnels sourds.

Je voudrais raconter l'histoire d'un sourd qui s'est adressé à un accueil hospitalier en pleine nuit. Ils n'ont pas compris ce qu'il voulait dire alors que sa femme enceinte était prête à accoucher dans sa voiture. Il s'est retrouvé confronté à un service d'ordre parce qu'on pensait que c'était une personne agitée en plein délire, alors qu'il ne s'agissait que d'une personne angoissée qui n'arrivait pas à se faire comprendre. Pour éviter ce genre de drames, il faut que les institutions susceptibles d'accueillir des personnes sourdes soient mieux informées sur la question de la surdité.

Quelles sont les conditions pour permettre une collaboration avec un professionnel sourd ?

- Envisager des adaptations techniques permettant la rencontre de l'un vers l'autre, surtout lors des réunions.

- Permettre à chacun d'entrer dans un processus de réflexion par rapport à sa pratique en utilisant des supports accessibles à tous : retravailler la formulation de textes plus abstraits ou compliqués dans leur formulation en tenant compte du sens global et non en s'acharnant sur le sens de chaque mot parfois « intransposable » en langage signé.



- Faire appel à une interprète en Langue des Signes lors des réunions. Si absence de celle-ci, importance de la volonté de chacun de collaborer ensemble pour trouver des moyens de communiquer.

- Donner l'occasion à la personne sourde d'acquérir des compétences. Etre une personne sourde ne suffit pas pour pouvoir assurer un rôle en tant que professionnel sourd.

- Faire l'acquisition de matériel de signalisation adapté pour la personne sourde (flash, gsm, fax, ...)

- Etre attentif au fait que connaître la langue de l'autre ne nous immunise pas contre le risque de ne pas l'écouter. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'on maîtrise à 100% la Langue des Signes qu'on est capable d'écouter l'autre.

- Se respecter réciproquement et faire preuve d'une volonté commune de collaborer.

- Mettre des mots et des gestes sur ce qui se vit en équipe et ne pas dénier les difficultés que l'on rencontre. Nous sommes face à deux cultures différentes, si nous visons à la rencontre de ces deux cultures, il s'agit de faire preuve de franchise.

Conclusion

Il y a beaucoup de messages dans notre vie qu'on ne peut pas comprendre et qu'on peut mal interpréter. Il y a des contre-sens, des situations à risques dans lesquelles on se trouve, des situations de danger qui peuvent être extrêmement graves et entraîner des conséquences irréversibles. Ceci relève du caractère subjectif de la communication.

Souvent les personnes entendants se demandent quel effet cela provoquerait si elles étaient privées des deux oreilles pendant 24h. Cela peut engendrer une compassion vis-à-vis de la personne sourde en raison de leur crainte de devenir sourd mais on ne peut pas réduire la surdité à une déficience organique. La surdité se réfère à une langue, à une culture. La priorité, c'est la meilleure connaissance, la meilleure compréhension de la difficulté que représente la surdité. On ne peut rien comprendre de la surdité si l'on n'y voit qu'une déficience organique. Il faut donc une attention particulière car l'expression de la personne sourde n'est pas la même que celle de la personne entendante.

Le travail entre sourds et entendants est possible s'il y a la volonté commune de collaborer et de fournir les efforts pour répondre aux besoins découlant de la surdité.

La pratique nous montre qu'il y a des richesses et des limites desquelles peuvent découler des pistes de réflexion.

Se connaître, connaître l'autre, accepter les différences entre les humains que nous sommes et non pas seulement parce que l'un est sourd et l'autre entendant est le devoir essentiel de chacun d'entre nous.

Bibliographie :

- « Contacts sourds-entendants : relations sourds-entendants dans les équipes. » GERS
- « Les sourds existent-ils ? » Bernard Mottez
- « Nervure » Journal de Psychiatrie (Avril 2001)

Nous sommes vraiment très satisfaits de cette soirée. La présentation de qualité d'Ines Guerrero, la richesse et la franchise des témoignages ont orienté les échanges qui ont suivi. Ces derniers, très chaleureux, ont dévié rapidement vers l'identité des sourds. Les parents présents ont été ravis de pouvoir aborder ce thème avec les jeunes adultes sourds présents. Ces soirées échanges de l'APEDAF constituent des occasions uniques pour s'ouvrir à l'autre.

TEMOIGNAGES

Sylviane HINCQ, maman de 2 enfants et grand-mère de 5 petits-enfants

Mon compagnon a un fils qui est sourd profond de naissance. Appareillé depuis sa petite enfance, celui-ci a toujours bien évolué dans le monde des entendants et oralise bien, ce qui lui permet de se faire comprendre et de bien se débrouiller.

Comme tout le monde le sait, il y a 40 ans, on conseillait aux parents de ne pas signer pour pousser un maximum les enfants sourds dans le monde des entendants. L'important était les appareils, la logopédie, oraliser, etc... Le but était l'intégration rapide parmi les entendants.

Quand je l'ai rencontré, il avait 12 ans et le résultat me semblait assez concluant. Je pouvais m'organiser avec lui en parlant, au pire en écrivant. Il s'est facilement adapté à mes enfants et pendant les vacances, ils trouvaient bien les moyens de s'amuser. Mais la communication restait assez superficielle.

Jusqu'au jour où il a rencontré sa future épouse qui ne parlait que le langage des signes. Pour lui dire la moindre chose, nous avons besoin de passer par son intermédiaire, ce qui me semblait tout à fait impossible. Après la première rencontre, notre décision était prise : il fallait apprendre la langue des signes d'urgence.

Recherche d'un cours de langue de signes et début de l'apprentissage :

C'est un professeur de l'école de Berchem qui nous a donné un cours du soir, en tout petit groupe, familial et agréable. Elle nous a aussi parlé des sourds, de leurs problèmes, de leurs facilités, de leurs particularités, de la culture de la Langue des Signes, de sa richesse et de sa beauté.

La langue des signes n'est pas facile à apprendre si tardivement et pourtant nous avons été étonnés du tour que prenait la communication avec le peu de signes que nous connaissions. Nous avons pu quitter la communication utilitaire dans laquelle nous restions pour arriver à une communication plus en profondeur et bien plus enrichissante.

Maintenant, il y a 2 petits-fils qui, eux aussi, sont sourds et communiquent actuellement uniquement en langue des signes.

L'utilité de la langue des signes me semble évidente, dès qu'on est en contact régulier avec des personnes sourdes et même pour nous, c'est bien utile de temps en temps quand nous voulons communiquer de loin, par exemple, ou parfois dans le silence.

En conclusion, l'apprentissage de la langue des signes, ou plutôt du français signé, a été pour nous une source importante de richesses. Notre plus vif désir est d'améliorer le niveau de nos connaissances afin d'enrichir encore la communication.

Corinne WAYS, maman d'un petit garçon de 6 ans

Malentendant moyen à sévère, mon fils est appareillé depuis l'âge de 3 ans. Il communique en langue parlée uniquement. Comme sa surdité n'a été détectée qu'à 3 ans, il parlait déjà, et donc le français parlé est resté notre mode de communication. Concernant les aides à la lecture labiale (type LPC ou AKA), j'ai suivi des cours d'AKA, mais il n'a jamais vraiment accroché ; il corrige ses erreurs de langage (prononciation) sur base de la répétition orale et de la lecture labiale.

Parmi les vecteurs mis en place pour que la communication se passe le mieux possible, citons :

- La logopédie : possibilité de revoir des thèmes déjà abordés à l'école mais sous un autre jour, ce qui permet de fixer le vocabulaire thématique (par exemple : automne, Saint-Nicolas, Noël ...). C'était aussi un conseil donné par l'ASBL Triangle : veiller à reprendre les thèmes abordés à l'école dans d'autres cadres et d'autres contextes pour aider l'enfant à fixer le vocabulaire nouveau.
- Des jeux à la maison : jeux des contraires, des synonymes, jeux de lecture labiale (mise en avant des capacités de l'enfant sourd par rapport à celles de ses frères).
- Une petite liste de mots nouveaux, difficiles à fixer ; cela permet de les rappeler de façon régulière lors de jeux et/ou histoires.

L'objectif est d'étoffer son vocabulaire et de l'aider à fixer des mots nouveaux par le jeu plutôt que par la contrainte.

Au quotidien, dans la communication avec la famille restreinte, nous ne rencontrons pas ou peu de problèmes car nous mettons en place les modes de communication les plus adéquats possibles (système FM pour la télé, veiller à être toujours en face de lui pour communiquer...)

- La Communication avec l'extérieur : lors de contacts avec l'extérieur (ex : magasin), j'interviens assez facilement s'il est en situation d'inconfort. J'explique, d'entrée de jeu, qu'il est malentendant et je reformule. Ceci permet à l'interlocuteur de voir comment je m'adresse à mon fils et d'adapter ainsi son langage. Par cette attitude, j'essaie de lui inculquer le fait que tous les efforts ne doivent pas venir de lui mais aussi de ceux qui souhaitent communiquer avec lui (adapter la vitesse, le regarder, articuler correctement).

Je ne sais pas si c'est lié à la facilité avec laquelle j'aborde le sujet avec l'entourage (proche ou moins proche), mais en tout cas, à ce jour, il semble vivre sa différence de façon assez naturelle et spontanée. S'il en a parfois marre de porter ses appareils ou son système FM, ce n'est jamais lié au regard des autres.

- L'importance de la communication avec l'école et tous les intervenants (sports - parascolaire). Comme beaucoup d'enfants, il leurre énormément les autres, d'où la nécessité de rappeler ses difficultés :
 - lors de tests auditifs, je communique les résultats à son institutrice pour qu'elle réalise objectivement où il se situe ;
 - j'essaie d'être très concrète en donnant des exemples de difficultés auditives: par exemple, le fait qu'il ne distingue pas la différence entre les mots « gâteau » et « cadeau ».

Autant d'exemples concrets qui permettent de mieux comprendre sa différence alors que tout dans son attitude tend à prouver qu'il n'est pas différent.

En conclusion, je pense que communiquer sur la surdité de notre enfant est le mot-clé : les difficultés s'aplanissent lorsque les choses sont dites. Les gens sont pleins de bonne volonté (y compris les enfants de sa classe) pour autant qu'ils soient clairement informés.

Enfin, j'aimerais aussi témoigner de la richesse des débats auxquels nous avons participé lors de cette mini-conférence.

Nous avons eu, en tant que parents entendants d'un enfant sourd, une réelle prise de conscience suite à cette soirée.

Merci du fond du cœur à tous les intervenants qui nous ont ouvert les yeux sur bien des choses concernant la langue des signes.

Odile KELLER, secrétaire de l'Apedaf

Quel a été votre premier contact avec une personne sourde ?

Cela n'a pas été un contact direct, proprement dit. Il y a une vingtaine d'années, je me suis retrouvée assise dans le métro parisien au milieu d'un groupe de jeunes filles sourdes. Je m'en suis rapidement rendue compte aux gestes très rapides dont elles se servaient pour converser. Leurs échanges silencieux étaient scandés par de vrais fous rires. Leur gaieté et leur joie de vivre était tellement communicatives que j'ai fini par rire avec elles. Nous n'avons pas communiqué au sens « entendant » du terme, mais j'ai réellement eu le sentiment d'avoir partagé avec elles un moment de complicité. Elles n'ont d'ailleurs pas manqué de me faire un petit signe de la main avant de quitter le wagon.

Depuis un peu plus d'un an, je travaille à l'APEDAF et là, j'ai vraiment découvert la communication avec les sourds. En effet, à mon arrivée dans l'association on m'a présenté, comme il se doit, l'équipe dans laquelle travaille Eric, notre grand manitou de l'informatique, qui est sourd profond.

Qu'est-ce qui vous a le plus interpellée dans la communication ?

L'importance du regard et de la gestuelle qui accompagnent les échanges. En effet, Eric ne parle pas la langue des signes - une chance pour moi qui ne la connais pas non plus ! Il utilise la lecture labiale.

Qu'avez-vous mis en place pour faciliter vos échanges ?

J'ai immédiatement compris qu'il fallait bien articuler et ralentir mon débit de paroles. Ma personnalité ayant une grande tendance à l'extraversion, le langage du corps est venu tout à fait naturellement en accentuant la gestuelle pour accompagner mes propos. Je sais que mon visage est assez mobile, je n'ai pas peur du ridicule en prenant l'une ou l'autre expression qui exprime mon ressenti ou en imitant l'un ou l'autre personnage qui pourrait aider à me faire mieux comprendre. J'aime regarder mes interlocuteurs dans les yeux qu'ils soient entendants ou sourds, c'est pour moi la première base fondamentale de la communication. On lit déjà beaucoup de choses dans un regard. Quand j'y lis une hésitation ou une interrogation, je cherche une autre façon de reformuler mes propos en utilisant des exemples plus concrets qui illustreront un contenu plus abstrait. J'ai également commencé une initiation à la langue des signes animée par Delphine Michiels, que j'ai dû malheureusement suspendre pour un problème d'organisation familiale. Mais je ne désespère pas de la reprendre dès que ce sera possible !

Qu'est-ce qui a changé depuis un an dans votre façon d'entrer en relation avec une personne sourde ?

Je crois avoir intensifié cette relation avec le regard et avoir encore extraverti mon tempérament « théâtre », je mime encore plus. Je ne ressens aucune appréhension lorsqu'une personne sourde extérieure à l'APEDAF se présente. Je l'accueille avec un grand sourire en la regardant bien en face, je fais un geste pour l'inviter à entrer, je la guide, je n'hésite pas attirer son attention en la touchant doucement sur la main ou sur le bras. Bref, j'ai l'impression d'une part, de me faire comprendre et d'autre part, le plus souvent, de lui être plutôt sympathique. A quelques exceptions près, je trouve que la relation est plus simple qu'avec certains entendants. Les sourds sont directs, ils expriment leurs besoins clairement même s'il est parfois difficile de les comprendre. J'ai le sentiment que l'hypocrisie, les sous entendus du monde des entendants qui sont de tels obstacles à une relation saine, ne font pas partie de leur comportement.

(COUP(S) DE COEUR

Du côté de chez nos amis les Flamands

Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente



Comme nous vous l'annonçons dans l'article relatif à la journée sans voiture à Bruxelles, nous allons collaborer, pour cet événement avec le VLOK-CI (Vlaamse Ouders van Kinderen met een Cochleaire Implant). En effet, la brochure de sensibilisation à la surdité que nous venons de réaliser a été traduite en néerlandais et sera distribuée en Flandre par cette association. Nous nous réjouissons de nous rapprocher de nos confrères flamands en ces temps de séparatisme ambiant ; cela nous permet de montrer que nous représentons, avant tout, les parents d'enfants sourds et leurs intérêts, indépendamment de toute question linguistique (d'autant que la langue des signes belge francophone est plus proche de la flamande que de la française !).

Tout comme l'APEDAF, le VLOK-CI est une association de parents d'enfants sourds. Depuis l'arrivée de l'implant cochléaire, les parents se posent beaucoup de questions concernant les aspects techniques et l'influence de l'implant cochléaire sur le développement de l'enfant. C'est la raison pour laquelle des parents se sont regroupés pour trouver des réponses ensemble. Ceci dit, cette association accueille bien entendu tous les parents d'enfants sourds et malentendants, d'autant qu'elle est actuellement la seule association de parents d'enfants sourds en Flandre depuis la disparition de l'ODOK.

Contrairement à l'APEDAF, toutes les activités du VLOK-CI sont systématiquement organisées par des parents bénévoles. Ces derniers proposent des réunions pour partager des expériences, échanger des informations ou s'unir pour défendre leurs intérêts communs. Ils proposent également un service de parents contacts : dans chaque province flamande, des parents se sont engagés à accueillir d'autres parents qui viennent d'apprendre la surdité de leur enfant pour répondre à leurs questions et leur offrir une écoute bienveillante. Ce ne sont pas des experts, mais ils ont accès à une base de données comportant des réponses à beaucoup de questions techniques. Chaque année, ils organisent également, tout comme l'APEDAF, une journée « famille » dans un lieu convivial. La prochaine aura lieu le 17 octobre 2010. Vous trouverez plus d'informations sur leur site : <http://www.vlok-ci.eu/>. Vous pourrez également y trouver des photos des activités passées et des témoignages de parents...l'occasion d'exercer un peu votre néerlandais !

Un film de l'Université Gallaudet à voir et revoir !

Source : <http://feeds.feedburner.com/tendancesourd>

Nous vous invitons à visionner un film publicitaire sur l'image de l'Université Gallaudet, qui montre fièrement l'accueil qu'elle réserve à des milliers d'étudiants sourds venus du monde entier. L'Université Gallaudet (Washington, Etats-Unis) est un lieu extraordinaire non réservé aux étudiants sourds. Ce film montre clairement les « Avantages des Sourds » (Deaf Gain), comme la créativité, le cognitif et la communauté. Ce très beau film illustre de façon succincte le côté humain d'une personne sourde vivant des expériences enrichissantes qui contribuent à son épanouissement.

<http://movie.gallaudet.edu/>

P'TITES CITATIONS A MEDITER

Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.

Françoise Dolto

Entre Ce que je pense, Ce que je veux dire, Ce que je crois dire, Ce que je dis, Ce que vous avez envie d'entendre, Ce que vous entendez, Ce que vous comprenez... il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer. Mais essayons quand même...

Bernard Werber

A vos agendas... pour les mini-conférences de l'APEDAF

L'accessibilité, un droit pour tous !
Toute personne devrait avoir les mêmes droits en matière d'accessibilité, qu'il s'agisse de l'accès à l'information, à l'enseignement, aux loisirs, etc. Pourtant, pour les personnes sourdes, les obstacles sont nombreux.
En 10 ans, comment les choses ont-elles évolué ? Cela a-t-il contribué à l'intégration de la personne sourde ? Mais surtout, que peut-on mettre en place pour l'avenir ?

Mini-conference INTERACTIVE
Vendredi 17 septembre 2010 de 20h à 22h au Siège social de l'APEDAF

Avec: **Jérôme Duquesne du SCAT** (Membre Conseil en Réhabilitation Technologique)
Témoignages Débat

Inscription avant le 8 septembre 2010
02/644.66.77 info@apedaf.be

APEDAF Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones Rue Van Eyck, 11A bte 5 - 1050 Bruxelles Avec le soutien de la Communauté Française

« L'accessibilité, un droit pour tous ! »
Vendredi 17 septembre à 20 h.

Lieu : APEDAF
Rue Van Eyck, 11A bte 5 - 1050 Bruxelles.

« La sécurité de nos enfants »
Vendredi 10 décembre à 20 h.

Lieu : APEDAF
Rue Van Eyck, 11A bte 5 - 1050 Bruxelles.

(6)lobes Trotters

Les jeunes sourds se mobilisent dans toute l'Europe... !

Yveline MONTOISY, assistante sociale

Via l'European Union of Deaf Youth (EUDY), les jeunes sourds de toute l'Europe se rencontrent et se mobilisent. EUDY est une organisation pour les associations de jeunes sourds en Europe. Il s'agit d'une association non-gouvernementale, indépendante, apolitique et internationale.

Elle a pour « objectif de promouvoir la reconnaissance de la langue des signes, et de donner aux sourds de plein droit le même niveau que les personnes entendant. Les langues des signes, les cultures sourdes et la communauté des Sourds doivent être pleinement reconnues comme faisant partie de notre patrimoine européen riche. »

EUDY a plusieurs missions qui sont notamment de favoriser les échanges et les partenariats entre les autorités nationales des sourds, mais également entre les associations européennes. Elle coopère aussi avec l'Union européenne et/ou avec les institutions européennes et des organisations affiliées pour créer l'égalité des personnes Jeunes Sourds. EUDY promeut, par ailleurs, l'échange d'informations et d'expériences entre les organisations des jeunes sourds de toute l'Europe.

Enfin, parmi l'ensemble de ses missions, elle mène des recherches et recueille des données sur différents aspects de la surdité (social, culture, éducation, emploi, nouvelles technologies et avancées juridiques).

Les jeunes sourds de l'APEDAF intéressés par l'EUDY peuvent prendre contact avec la FFSB-Jeunes : ffsbjeunes@gmail.com

Source : www.eudy.info

PETITES ANNONCES

Permis de conduire !

La prochaine session des cours théoriques aura lieu de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Ils se dérouleront les samedis 2, 9, 16, 23 et 30 octobre 2010.

Pour tout renseignement : René Cerise : tél/fax : 02/772.07.17

Journée Mondiale des Sourds (JMS)

Venez nous rencontrer le samedi 25 septembre 2010 à Bruxelles, l'APEDAF y proposera des animations.

Lieu : Parlement fédéral
Rue de la Loi à Bruxelles.

Informations : www.ffsb.be - www.fevlado.be



NOUVELLES ACQUISITIONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF - BRUXELLES



L'ORCHESTRE DES DOIGTS (4 TOMES)
YAMAMOTO Osamu
Éditions Milan, 2006.

Osaka, 1914. Après avoir renoncé à son rêve de partir étudier la musique en France, faute de financement, Takahashi Kiyoshi accepte d'enseigner dans une école pour sourds-muets et aveugles. Sa rencontre avec le jeune Issaku, battu par les siens et incapable de communiquer, va transformer sa vie et l'entraîner dans un monde totalement différent où règne le silence.

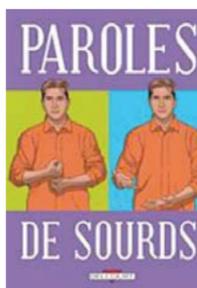
A travers des personnages attachants, l'auteur nous fait découvrir l'histoire des sourds au Japon. Même si vous n'êtes pas des incondtionnels des mangas, cette histoire vous ravira sûrement. A l'APEDAF, nous sommes plusieurs à avoir dévoré les 4 tomes quasiment d'une traite. Passionnant et instructif, il peut également donner goût à la lecture à vos adolescents sourds.



CONTACTS SOURDS - ENTENDANTS : L'ADOLESCENT SOURD
SON PARCOURS ET SES QUESTIONS
Éditions L'Harmattan et le GERS, 2009

L'adolescence est une période de transition, une crise, un passage, où l'adolescent invente sa propre manière de se situer dans le monde et de se faire une place dans le lien social. Autrefois, ce moment se manifestait par une révolte contre le père.

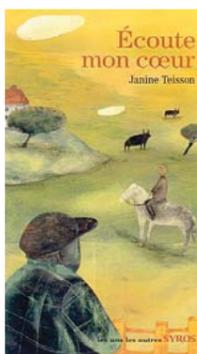
Mais on sait le déclin de l'autorité, la chute de l'image paternelle, et ce n'est plus en s'affrontant à son père que l'adolescent découvre qui il est. Il trouve ses repères avec ses semblables, au sein d'une bande, avec ses codes et son langage. D'où cette dérive, tant de fois stigmatisée, vers un communautarisme où l'identification prend appui sur l'image du semblable. Il en va de même pour l'adolescent sourd. Pourtant, bien souvent, son parcours s'avère difficile...



PAROLES DE SOURDS
CORBEYRAN ET COLLECTIF
Éditions Delcourt, 2005

L'association Bd Boum développe des actions à vocation sociale et citoyenne. Le médium bande dessinée est alors utilisé comme vecteur d'insertion. Inspirés d'histoires réelles, les ouvrages permettent aux témoins de faire un travail de distanciation ou de se comprendre mutuellement. Corbeyran a donc mis en scène 21 témoignages dans Paroles de sourds, épaulé pour les images par de nombreux dessinateurs. Les histoires reflètent différents aspects de la surdité. Pourquoi un sourd ne ressemble pas à un autre ?

Les anecdotes montrent bien que chacun a une histoire différente, inhérente à des facteurs comme la famille, le mode de communication utilisé, l'influence des frères et sœurs, l'éducation scolaire, la rééducation orthophonique et l'intégration dans la société en général.



ÉCOUTE MON CŒUR
TEISSON JANINE
Éditions Syros, 2009

La maison du vieux Paulou est invendable : avec l'autoroute qui passe à côté, il faudrait être sourd pour y habiter ! Et si c'était là la solution ? La famille de sourds qui la visite est immédiatement séduite par la jolie demeure camarguaise. Quant à Paulou, il s'attache peu à peu à la famille : avec le petit Antoine, il partage son amour des traditions taurines et s'initie à la langue des signes. Un jour d'automne, des pluies diluviennes s'abattent sur la région...

Écoute mon cœur est un roman de très grande qualité. Janine Teisson réussit ici à parler de ce problème que pose le manque de place offert dans notre société à ces gens pourtant si peu différents sans tomber dans le pathos tout en donnant un tour documentaire à son roman qui répond à de nombreuses questions que peuvent se poser les lecteurs.

MESSAGE DE LA REDACTION

Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction